

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DU TEIL

"La Via Ardèche est à nous !"



RECONSTRUCTION

Nouvelle église :
la pose de la première pierre
aura lieu le samedi 7 février

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Via Ardèche est ouverte

VIE MUNICIPALE

Une nouvelle centenaire au Teil,
Mme Natividade Reina





Entreprises ! vous avez besoin de personnel ?
Salariés ! vous recherchez un emploi ?
Nucléaire et tous emplois

9 Av. du 8 Mai - 07400 LE TEIL
leteil@avs-emploi.fr **04 75 52 12 69**

SCR
 CONSTRUCTIONS
 ROUTIERES

ZA CHAMPGRAND EST
 26270 LORIOL SUR DRÔME
secretariat@sas-scr.fr - 04.75.85.43.80
TRAVAUX PUBLICS / PRIVÉS
*Réalisation d'accès de propriété
 Aménagement de parking - Pose de bordures*
ENROBÉS - BICOUCHE - GOUDRONNAGE

Crédit Mutuel
 Le Teil

40 rue République - **07400 LE TEIL**

04 75 98 08 74



**Bâtiment
 Terrassement
 Génie Civil
 Canalisation
 Ouvrage d'Art
 Déconstruction**

Z.A. de Fortuneau - 18, rue De Dion Bouton
26200 MONTÉLIMAR
 Tél. 04 75 00 85 85 - standard@berthouly.fr
www.viviany.fr

Construire Durablement
 Ensemble



ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE CHAUFFAGE - CLIMATISATION - INTERPHONE ALARME - ANTENNE - PHOTOVOLTAÏQUE

DEPANNAGE - INSTALLATION

**Électricité - Plomberie :
 09 54 47 75 68
abc.electr-eau@hotmail.fr**



Chères Teilloises, chers Teillois,

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser, au nom de la municipalité, mes vœux les plus sincères. Que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année de santé, de projets et de sérénité, pour vous et vos proches.

Ce premier numéro de l'année est l'occasion de revenir sur plusieurs sujets importants pour notre commune. Vous y trouverez notamment un point sur les travaux du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), ainsi qu'une présentation des chiffres communiqués par la gendarmerie, qui permettent d'éclairer objectivement la situation et les actions menées en matière de sécurité et de prévention.

Ce magazine revient également sur une rencontre réunissant l'ensemble des financeurs de la reconstruction suite au séisme du 11 novembre 2019, organisée afin de faire un point d'étape sur l'avancement de l'ensemble des projets engagés.

Dans cette même dynamique, le 7 février prochain marquera une étape importante avec la pose et la bénédiction de la première pierre de l'église, en présence de Monseigneur Giraud, Évêque de Viviers.

Les projets d'aménagement se poursuivent également, avec l'avancée du chantier de la place Jean Macé, la poursuite des travaux rue Kléber, ainsi qu'un point détaillé sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), destinée à accompagner les habitants dans l'amélioration et la rénovation de leur logement.

Enfin, ce numéro met en lumière les récentes installations de commerces au Teil.

**Je vous souhaite une bonne lecture
de ce magazine municipal
et vous renouvelle, à toutes et à tous,
mes vœux pour cette nouvelle année.**

Olivier Peverelli - Maire

SOMMAIRE

- P. 04 à 08 - VIE MUNICIPALE
- P. 09 à 11 - RECONSTRUCTION
- P. 12 - TRAVAUX
- P. 13 à 15 - VIE ÉCONOMIQUE
- P. 16 - CULTURE
- P. 17 - ÉDUCATION
- P. 18 et 19 - SPORTS
- P. 20 et 21 - AGENDA
- P. 22 - TRIBUNE LIBRE

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI
Rédaction : Lauriane Ponthier
Création graphique : Apidée
Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock
Régie publicitaire : AF COMMUNICATION
Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80
Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr
ou sur notre page facebook : Commune Le Teil



Retour en images...

Salon de la gastronomie ardéchoise - 3^{ème} édition



Goûter des séniors



Téléthon organisé par les randonneurs teillois

Marché de Noël organisé par l'association des commerçants "Cap Le Teil"



Ouverture de la voie verte « la Via Ardèche est à nous »



Retour sur le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

La Commune du Teil a organisé il y a quelques jours une nouvelle réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidée par la procureure de la République de Privas, le directeur de cabinet de la Préfecture de l'Ardèche et le Maire du Teil.

Cette instance a permis de réunir l'ensemble des partenaires engagés dans les actions de prévention et de lutte contre la délinquance : services de l'État, forces de sécurité, services municipaux, acteurs sociaux, médico-sociaux, éducatifs et associatifs.



Cette séance a été l'occasion de dresser le bilan des actions menées en 2024 et 2025, et de présenter les perspectives pour 2026, articulées autour de trois axes majeurs :

- Les actions de lutte contre la délinquance et les incivilités
- Les actions d'accompagnement des victimes
- Les actions de prévention

Un focus particulier a été consacré à deux enjeux sensibles et prioritaires :

- La santé mentale
- Les violences intrafamiliales

Avec la volonté partagée de renforcer la coordination entre partenaires et d'améliorer la prise en charge des situations complexes.

Afin de structurer ces démarches, des groupes de travail thématiques se réuniront, destinés à renforcer la coopération opérationnelle et la continuité des actions menées sur le territoire. Cette rencontre est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des partenaires pour leur engagement et leur mobilisation à chaque étape de ce travail collectif.

La réunion s'est terminée par la signature d'un protocole entre la Commune du Teil et la Procureure de Privas, afin de renforcer le travail commun entre la justice et la Ville et de mieux adapter les réponses aux situations d'incivilité rencontrées sur le terrain.

Concrètement, ce protocole va permettre de faciliter pour certaines situations (dépôts sauvages, non ramassage des crottes de chien, nourrissage des pigeons...) :

- le rappel à l'ordre, utilisé pour rappeler la loi et prévenir la récidive ;
- la transaction municipale, qui permet de régler certaines petites infractions constatées par la police municipale, ainsi que des solutions de réparation adaptées ;
- les échanges d'informations entre la justice et la commune, pour agir plus efficacement.

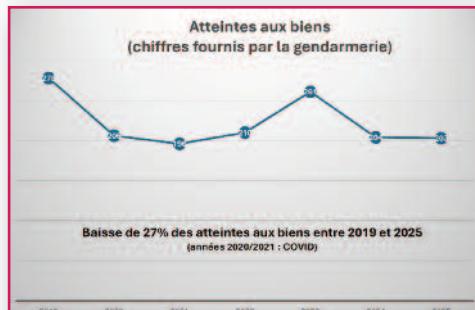
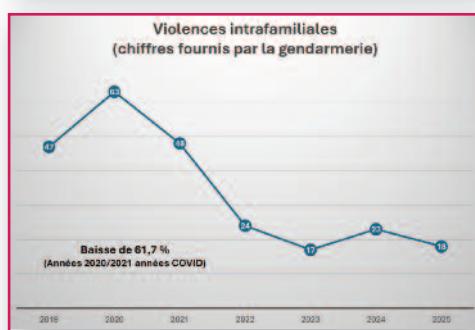
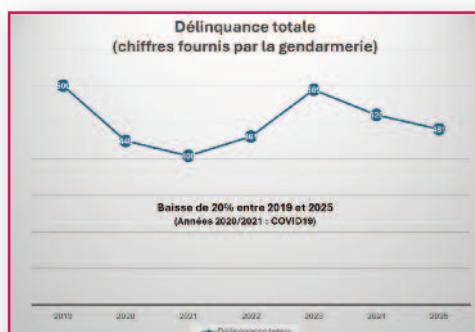
Cette signature est une étape importante pour renforcer la sécurité, la prévention et la tranquillité des habitants.

Présentation de l'évolution des chiffres de la gendarmerie entre 2019 et 2025

Les données communiquées par la gendarmerie montrent une baisse globale des faits enregistrés entre 2019 et 2025 sur le territoire.

Comme l'illustrent les graphiques ci-contre, cette évolution concerne la délinquance totale, mais également des thématiques particulièrement sensibles telles que les violences intrafamiliales et les atteintes aux biens.

Ces résultats traduisent un travail important de la brigade de gendarmerie, avec la présence de près de 60 gendarmes. Au-delà de l'action de l'État, cette évolution positive s'explique également par le lien permanent et étroit entre la gendarmerie et les services municipaux. Cette coordination permet la mise en œuvre d'actions complémentaires : prévention, présence renforcée sur l'espace public, échanges d'informations et accompagnement des publics concernés.



Reconstruction de la Ville : une rencontre avec tous les financeurs



Le Maire a accueilli courant décembre au Teil le Préfet de l'Ardèche aux côtés du Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Ils ont tous les 3 présidé le comité de pilotage du Projet partenarial d'aménagement (PPA), mis en place après les dégâts causés par le séisme de 2019.

Cette réunion a permis de réunir l'ensemble des financeurs engagés dans la reconstruction post-séisme et de faire un point complet sur les moyens mobilisés pour notre ville. Le préfet a ensuite visité plusieurs quartiers en reconstruction. Il a pu constater l'avancée significative des travaux : ceux déjà achevés, ceux actuellement en cours et ceux programmés pour les prochains mois.

Un moment d'échanges essentiel pour confirmer les financements en cours et anticiper ceux à venir avec un objectif partagé : terminer la reconstruction au plus vite et redonner à chaque quartier toute sa vitalité.





Élections municipales des 15 et 22 mars 2026 Ne ratez pas votre chance de voter !

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales, pour les élections municipales des 15 et 22 mars, est (en mairie) le vendredi 6 février 2026. En ligne, la date limite le 04 février 2026.

Comment vérifier si vous êtes inscrit ?
Ou comment s'inscrire ? c'est par là :

[https://www.service-public.gouv.fr/
particuliers/vosdroits/R51788](https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788)

Sans inscription, vous ne pourrez pas voter en mars !



Annulation de la manifestation « aux arbres citoyens »

Dans le dernier magazine municipal, nous vous annoncions la manifestation « aux arbres citoyens » le samedi 31 janvier. Veuillez noter que cette manifestation est annulée.



Une nouvelle centenaire au Teil - Un siècle de vie pour Mme Natividade Reina

Le samedi 20 décembre 2025, jour de son anniversaire, Natividade Reina a célébré ses 100 ans entourée de toute sa famille au restaurant La Fourchette. À cette occasion, le Maire du Teil, Olivier Peverelli, a eu l'honneur de participer à cet événement et de lui adresser les félicitations de la municipalité.

Arrivée d'Espagne dans les années 1950 avec son mari et ses trois premiers enfants : Emilio, Maria et José, ils se sont installés au Teil, ville qu'elle n'a plus jamais quittée. Jeannette et Raphaël viendront agrandir la famille quelques années plus tard.

Durant sa vie professionnelle, Mme Reina a exercé plusieurs métiers dans notre ville, notamment auprès du docteur Chazal, à la boulangerie Fernandez, ainsi qu'à travers divers emplois ponctuels.

Sa vie familiale est tout aussi remarquable : 13 petits-enfants, 18 arrière-petits-enfants et déjà 2 arrière-arrière-petits-enfants sont venus agrandir et animer son foyer au fil des années.

À 100 ans, Mme Reina impressionne par son énergie et sa dextérité. Passionnée de couture et de tricot, elle pratique encore quotidiennement ces activités, sans lunettes, avec une habileté intacte. Son goût pour les travaux manuels se reflète dans sa maison, qu'elle a décorée avec soin au fil des années.

En pleine forme et entourée de l'affection de sa grande famille, Mme Natividade Reina incarne un bel exemple de longévité active et de transmission.

Nous lui adressons nos plus sincères vœux d'anniversaire.

Joyeux anniversaire Madame Reina !

Près de 15 000 habitants accompagnés en trois ans

Ouvert il y a trois ans, en janvier 2023, l'espace France Services du Teil s'est imposé comme un service de proximité essentiel pour les habitants du territoire.

Depuis son ouverture, près de 15 000 personnes y ont été accueillies et accompagnées dans leurs démarches administratives du quotidien.

Déclarations, dossiers en ligne, accompagnement numérique, accès aux services de l'État et de ses partenaires : France Services permet à chacun de bénéficier d'un accueil humain, gratuit et personnalisé, au plus près des besoins.

Ce guichet unique contribue à lutter contre le non-recours aux droits et à simplifier l'accès aux services publics, notamment pour les publics les plus éloignés du numérique.

Le nombre de visiteurs témoigne de la pertinence de ce service de proximité, porté par la Commune avec le soutien de l'État et des partenaires institutionnels. Il illustre également l'engagement de la Ville du Teil à maintenir des services publics accessibles et utiles à tous.

Révision du Plan local d'urbanisme : où en est-on ?

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est toujours en cours. Le PLU actuellement en vigueur date de 2007. Bien qu'il ait fait l'objet de plusieurs modifications au fil des années, il n'est aujourd'hui plus pleinement en phase avec la réglementation actuelle ni avec les enjeux du territoire. La procédure de révision se poursuit selon le calendrier prévu et l'arrêt du projet de PLU est programmé au 2^e trimestre 2026.

Une fois ce projet arrêté, il sera transmis pour avis aux personnes publiques associées, notamment les services de l'État (DDT), les chambres consulaires, les missions régionales d'autorité environnementales (MRAE) et les partenaires institutionnels concernés. Durant cette phase, les documents du PLU – règlement, zonage et orientations d'aménagement et de programmation (OAP) – seront consultables.

À l'issue de cette étape, une enquête et une réunion publiques seront organisées afin de permettre aux Teilloises et aux Teillois de formuler leurs observations et contributions.

Ce n'est qu'après cette enquête publique, et après prise en compte des avis et remarques, que le PLU pourra être approuvé par le Conseil municipal et mis en application.



Nouvelle église : la cérémonie de pose et de bénédiction de la première pierre aura lieu le samedi 7 février en présence de l'évêque

La cérémonie de pose et de bénédiction de la première pierre de la nouvelle église, en présence de Monseigneur Hervé Giraud, l'Évêque du Diocèse de Viviers, des élus, des paroissiens et de tous les habitants qui le souhaitent aura lieu Le samedi 7 février 2026 à 11h.

Cet événement marque une étape majeure dans la reconstruction de notre commune, touchée par le séisme du 11 novembre 2019, qui avait notamment entraîné la fermeture puis la déconstruction de l'ancienne église devenue dangereuse.

La pose de cette première pierre symbolise la renaissance d'un repère essentiel du paysage teillois.

La cérémonie se déroulera sur le site même de la future église et sera ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent y assister. Ce temps solennel, sera l'occasion de se souvenir du chemin parcouru depuis 2019 et de regarder collectivement vers l'avenir.

La Ville du Teil invite l'ensemble des Teilloises et des Teillois à partager ce moment tous ensemble.



Les travaux de l'Eglise, de la médiathèque et du musée de la Résistance et de la déportation ont démarré

En parallèle des travaux de la Place elle-même, les travaux de la nouvelle église, de la médiathèque et du musée de la Résistance et de la déportation en Ardèche ont démarré début janvier.



Place Jean Macé : un chantier qui avance à grands pas



Les travaux de réaménagement de la **place Jean Macé** se poursuivent conformément au calendrier prévu. Après plusieurs mois d'intervention, la première phase du chantier s'achèvera en mars.

Une première étape bientôt finalisée

Cette première phase a permis de réaliser les travaux structurants nécessaires à la transformation de la place : réseaux, future voirie, préparation des espaces publics et sécurisation des cheminements. Ces interventions constituent le socle du futur aménagement.

En mars, la phase suivante d'aménagement, à l'ouest de la Place pourra démarrer, sans impacter la circulation et le stationnement.

Un projet pensé pour le cadre de vie

Le réaménagement de la place Jean Macé s'inscrit dans une volonté plus large d'amélioration du cadre de vie et de revalorisation des espaces publics. À terme, la place offrira un environnement plus agréable, plus sécurisé et plus fonctionnel, favorisant les mobilités douces, les usages quotidiens et les temps de convivialité.

Merci aux habitants et aux riverains

La Ville tient à remercier les riverains, les commerçants et les usagers pour leur patience et leur compréhension face aux contraintes temporaires liées au chantier. Leur coopération est essentielle à la réussite de ce projet structurant pour le quartier et pour l'ensemble de la commune.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat : La ville du Teil se reconstruit, avec vous

Depuis le séisme, notre commune s'est engagée dans un travail d'accompagnement à la reconstruction et à la rénovation de l'habitat privé.

Un travail parfois discret, mais dont les résultats sont aujourd'hui bien réels dans le parc de logements privés.



Cette dynamique a été rendue possible grâce à un dispositif : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU). Un nom un peu technique, mais derrière lequel se cache une réalité très concrète : accompagner techniquement et aider financièrement les habitants à rénover leurs logements. Cette opération a débuté en 2020 et a duré cinq années.

UN SOUTIEN FORT DE L'ÉTAT, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DE LA COMMUNE

Cette opération n'aurait pas été possible sans l'effort de l'État, qui a permis de mobiliser des financements importants. Ces aides ont été complétées par un engagement de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et de la commune du Teil, notamment pour soutenir la rénovation des façades.

Grâce à cette mobilisation collective, plus de 5 millions d'euros de travaux ont été réalisés sur la commune, permettant la rénovation de 292 logements privés.

DES LOGEMENTS PLUS SÛRS, PLUS CONFORTABLES, PLUS ÉCONOMES

Ces travaux ont permis de rénover des logements anciens, souvent situés dans le centre-bourg, d'améliorer la performance énergétique des habitations, d'adapter les logements au vieillissement ou aux situations de handicap, et de remettre sur le marché des logements vacants ou dégradés.

Aujourd'hui, plus de 60 % des nouveaux projets concernent la rénovation énergétique et l'adaptation des logements.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS

Au Teil, ce sont plus de 1 500 ménages qui ont pris contact avec les équipes de l'OPAH-RU durant ces cinq années écoulées : demandes d'informations, visites-conseils, diagnostics, études énergétiques, dossiers de subventions, etc. Cet accompagnement de proximité a permis à chacun d'avancer à son rythme et selon ses moyens. Un accompagnement humain.

DES RETOMBÉES POSITIVES POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

La grande majorité des entreprises intervenant sur les chantiers sont des entreprises locales. Le dispositif a ainsi contribué à soutenir l'activité économique de notre commune.

FAÇADES ET COPROPRIÉTÉS : DES CHANGEMENTS VISIBLES

À noter que la commune s'est notamment investie en accompagnant financièrement les travaux de rénovation des façades. Un travail a également été mené afin de résoudre des situations complexes dans certaines copropriétés, permettant d'engager des travaux parfois attendus depuis très longtemps.

UNE FAÇADE DEVENUE SYMBOLE

Un exemple marquant de ce travail avec une copropriété : la façade place des Sablons / Pierre Semard de l'ancien immeuble Allignol est aujourd'hui l'une des réalisations les plus emblématiques issues de l'OPAH-RU.

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

Ce dispositif de rénovation, dont le bilan est positif après cinq années, devrait se poursuivre pour cinq années supplémentaires à partir de 2026. C'est un engagement collectif, aux côtés des propriétaires, pour continuer à améliorer l'ensemble du parc de logements de notre cité.



Habitat indigne dans le centre-ville : le permis de louer est nécessaire

Depuis 2021, La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et la commune du Teil luttent ensemble contre l'habitat indigne. Dans ce cadre, un permis de louer est nécessaire avant chaque nouvelle mise en location de logements dans le centre-ville.

Déroulement de la procédure en 4 étapes :

- 1 Le propriétaire fait la demande de Permis de louer muni des pièces suivantes :**
 - un formulaire cerfa 15652*01 et les diagnostics nécessaires pour tout bail :
 - Diagnostic de performance énergétique
 - Constat de risque d'exposition au plomb
 - Etat mentionnant l'absence ou la présence de matériaux ou produits de la construction contenant de l'amiant
 - Etat de l'installation intérieure d'électricité et de gaz
 - Etat des risques naturels et technologiques
- 2 La demande est adressée :**
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : permisdelouer@ardecherhonecoiron.fr ou
 - par courrier postal recommandé avec accusé de réception à l'adresse : Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron Service habitat 10 avenue de la Résistance 07350 CRUAS
- 3 Un accusé de réception est transmis au demandeur.**

Le service dispose d'un mois pour instruire le dossier. Une visite du logement peut être effectuée pour en évaluer l'état de décence.
- 4 La Communauté de communes rend une décision.**

Celle-ci peut être favorable ou défavorable. Si des travaux sont demandés, une deuxième visite peut être effectuée pour vérifier leur réalisation.

Plus d'informations sur les diagnostics immobiliers sur le site service-public.fr. Rubrique : particuliers > vos droits > N20591.

Le permis de louer est annexé au bail et la location peut débuter.

En cas de refus, le logement ne peut pas être loué, la décision est transmise à la CAF. Après amélioration du logement, une nouvelle demande doit être déposée.

La demande doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location. Un permis de louer peut faire l'objet d'une demande de transfert en cas de changement de propriétaire.

RAPPEL :

- La demande de permis de louer doit être anticipée au moins un mois avant la date de signature du bail.
- Le propriétaire risque une amende entre 5000 € et 15 000 €.

Informations : permisdelouer@ardecherhonecoiron.fr - Service Habitat : 06 81 63 25 08

Rue Kléber :

un chantier structurant du cœur de ville bientôt achevé

**Les travaux de la rue Kléber entrent dans leur dernière ligne droite.
La deuxième phase du chantier sera achevée d'ici la fin du premier semestre,
marquant l'aboutissement d'un projet d'envergure au cœur de la ville.**



Depuis plusieurs mois, les interventions se poursuivent de la place Garibaldi à la place de la République, dans la continuité de la première phase plus au nord de la rue, terminée.

L'ensemble des prestations s'enchaîne progressivement : pavage, enrobés, plantations, installation du mobilier urbain, pour offrir un espace public renouvelé et harmonieux.

Des réseaux modernisés et un cadre de vie amélioré.

Ce vaste chantier a permis, en amont, de remettre à neuf les réseaux d'eau potable et d'assainissement, devenus vieillissants et fuyards.

En surface, la rue Kléber se transforme : pose de pavés, mise en place d'un nouveau revêtement, installation de mobiliers urbains et plantation de végétaux au pied des habitations, contribuant à l'embellissement de la rue et à l'amélioration du cadre de vie des riverains.

Un investissement important pour la ville.
Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1,29 million d'euros HT.

La Ville remercie les habitants, commerçants et usagers pour leur patience et leur compréhension tout au long de ce chantier majeur.

Propreté urbaine :

de nouvelles poubelles de ville installées en centre-ville

Dans le cadre de l'amélioration continue du cadre de vie et de la propreté des espaces publics, la Ville a procédé en ce début d'année à l'installation de nouvelles poubelles de rue sur plusieurs axes fréquentés.

Au total, 11 nouvelles poubelles ont été installées rue de la République, rue Kléber, boulevard Stalingrad et Place Pierre-Semard, ainsi que sur le parking Fabre.

Elles viennent s'ajouter aux 48 poubelles de ville déjà existantes sur ce secteur du centre-ville.
L'augmentation du nombre de points de collecte facilite les gestes du quotidien et contribue à limiter les déchets jetés au sol.

Pour rappel : tout acte d'incivisme (dépôt à terre...) est possible d'une amende de 135 euros.

Commerce de proximité

La Bijouterie Rouby a fermé ses portes



La Bijouterie Rouby a définitivement fermé ses portes en cette fin d'année, marquant la fin d'un chapitre important de la vie commerciale teilloise. Après une carrière entièrement dédiée à son métier et à sa clientèle, Vincent Rouby, bijoutier reconnu et apprécié de tous, a pris une retraite bien méritée.

Une histoire de famille et de passion

L'histoire de la Bijouterie Rouby débute le 1^{er} janvier 1960, lorsque Paul Rouby ouvre sa boutique au Teil. Trente-cinq ans plus tard, le 1^{er} janvier 1995, son fils Vincent reprend le flambeau, perpétuant avec passion, savoir-faire et bienveillance une tradition familiale transmise de génération en génération.

Pendant plus de six décennies, la bijouterie a su tisser un lien de confiance durable avec les Teilloises et les Teillois, devenant une véritable institution locale.

Une transmission tournée vers l'avenir

Si la boutique a fermé ses portes, l'histoire, elle, se poursuit. À compter du 1^{er} janvier 2026, Élise Boulat, jeune professionnelle diplômée en fabrication et design de bijoux, reprendra l'activité de bijouterie avec ses propres créations, inscrivant ce savoir-faire dans une nouvelle dynamique.

Remerciements et reconnaissance

La Ville du Teil adresse ses remerciements sincères à Vincent et Paul Rouby pour leur professionnalisme, leur gentillesse et leur fidélité au commerce de proximité, et souhaite pleine réussite à Élise Boulat pour cette nouvelle aventure.

À la rencontre de Marine Payet et de son entreprise PRO'Art, installée au Teil



Marine Payet, restauratrice professionnelle, a récemment installée au Teil avec son entreprise PRO'Art, spécialisée dans la restauration et la conservation du patrimoine.

PRO'Art, c'est un savoir-faire artisanal au service de la préservation :

Des livres anciens, papiers, parchemins et cartons, des dessins, estampes, peintures, encres et techniques sèches, des objets, œuvres en volume et objets 3D, des dorures, cadres, miroirs, meubles et objets décoratifs.

Chaque projet est unique et bénéficie d'un accompagnement personnalisé, réalisé avec une grande rigueur et une attention particulière aux détails.

Qu'il s'agisse de redonner vie à un ouvrage centenaire, de raviver l'éclat d'une dorure ou de restaurer un miroir ancien,

**Horaires : lundi au vendredi : 9h30-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h - Accueil sur rendez-vous**

Plus d'infos :

<https://www.marinepayetproart.com/qui-suis-je>

La Ville du Teil se réjouit de l'installation de cette nouvelle activité artisanale et souhaite la bienvenue à Marine Payet, dont les compétences contribuent à la richesse et au dynamisme de notre territoire



Une chapelière installée au Teil



Laetitia Maillet, chapelière - modiste - habilleuse, a installé son atelier au 11 rue Jean Vernet depuis février 2025.

Originaire du Teil, c'est tout naturellement dans sa ville de naissance que Laetitia a choisi de revenir exercer son métier, après l'obtention de deux diplômes dans les métiers de l'habillage et de la chapellerie.

Diplômée d'un BEP Métiers de la Mode - option couture floue, d'un Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle - option techniques de l'habillage, ainsi que d'un CAP Chapelier-Modiste à Lyon, elle met aujourd'hui son savoir-faire artisanal au service de créations uniques.

Passionnée par la couture à la main, la broderie et les chapeaux, Laetitia crée des chapeaux et accessoires de tête originaux, des modèles uniques, Made in Le Teil.

Vous pouvez la rencontrer sur rendez-vous à l'atelier, ou la croiser en saison sur les marchés artisanaux et marchés de Noël.

N'hésitez pas à la contacter : elle saura répondre à vos projets de confection sur mesure !

Atelier : 11 rue Jean Vernet - Le Teil
Téléphone : 06 66 70 58 09
Site internet : www.laetiermodiste.com
Facebook : @Laetelier
Instagram : @le.laetelier
TikTok : @Latitim

Bienvenue à Laetitia et longue vie à l'artisanat teillois !

Mounier Ferronnerie a changé d'adresse



Benoît Mounier, ferronnier teillois, poursuit son développement et a récemment déménagé son atelier en Zone Rhône Helvie. Installé depuis 10 ans au sud de la commune, il met son savoir-faire artisanal au service de vos projets métalliques.

Il travaille l'acier, l'inox et l'aluminium, pour des réalisations sur mesure : portails, pergolas, motorisation, toiles d'ombrage, braseros...

Un large panel de créations, entièrement fabriquées dans son atelier, puis installées sur site.

À noter : l'ancien local-atelier, situé au sud de la commune, est désormais disponible à la location.

Besoin d'un devis ou d'un renseignement ?

06 14 32 52 71
mounierb88@gmail.com

Soutenons nos artisans locaux et leur savoir-faire !

Commerce de proximité

**Il est encore temps
de déposer votre candidature pour installer une activité dans la gare sud**



Les travaux de réhabilitation de l'aile sud de la gare avancent à bon train. Il s'agit d'une opération portée par la Communauté de communes pour redynamiser le commerce du centre-ville du Teil et de la place Sémard.

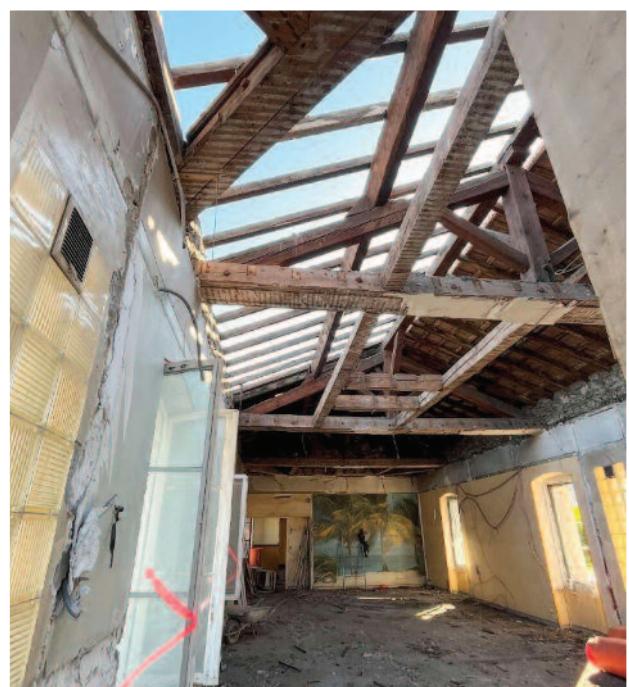
La rénovation des 319 m² vise, tout en préservant les principales caractéristiques architecturales du bâtiment, à redonner vie à ce bâtiment vacant et impacté par le séisme avec des travaux de remise à neuf et aux normes structurelles, fonctionnelles et énergétiques.

Ce projet est subventionné par l'ANRU, la Région AURA, le SDE07 et en attente de retour de cofinancement auprès de l'Etat et de la banque des territoires.

Une fois rénovée, en juin 2026, un ou plusieurs de ces locaux de la gare accueilleront donc 4 locaux de 48 à 96 m². De ce fait, il est recherché des porteurs de projets ayant une activité commerciale, économique ou tertiaire et souhaitant s'installer dans le cœur de ville. Un appel à candidature pour l'attribution des futurs locaux est lancé jusqu'au 31 mars 2026.

Les informations et le dossier de candidature sont disponibles : [www.ardecherhonecoiron.fr/grands projets](http://www.ardecherhonecoiron.fr/grands-projets)

Renseignements : Communauté de communes - 07 68 94 39 14



Le numéro 17 de Patrimoine et Tradition est sorti

Le nouveau numéro de Mémoire du Teil, rédigé par les bénévoles de l'association Patrimoine et Tradition, sous la présidence de Charlette Reynaud, est sorti courant décembre.



La présentation officielle s'est tenue à l'Hôtel de Ville, en présence du Maire Olivier Peverelli, ainsi que des élus Bernard Noël et Nadia Segueni, tous 3 venus saluer le travail des bénévoles de l'association et l'occasion de faire un point avec eux sur les projets en cours sur la Commune : construction de la nouvelle église, médiathèque, musée de la Résistance et de la déportation...

Au sommaire de ce numéro particulièrement riche :

- Les édifices religieux au Teil
- L'histoire du syndicat CGT
- Les usines Billon
- Les festivités teilloises d'après-guerre
- Le parcours d'Émile Dauthuet, dit « Milet »
- Les chantiers du Teil entre 2014 et 2025
- Un hommage aux bénévoles disparus cette année

Cette brochure est vendue au prix de 10 euros dans différents points de vente de la commune.

Un grand merci aux bénévoles de Patrimoine et Tradition pour leur engagement et leur travail essentiel à la transmission de la mémoire teilloise.

Carnaval 2026 : Le grand défilé se prépare pour le samedi 28 mars 2026



Le Carnaval 2026 est déjà en préparation au Teil et promet, une nouvelle fois, un grand moment de fête et de convivialité pour petits et grands. Réservez dès à présent la date : samedi 28 mars 2026, la ville vibrera au rythme des couleurs, des costumes et de la musique à l'occasion du grand défilé.

Des ateliers pour préparer la fête

Afin d'associer le plus grand nombre à cet événement, des ateliers de préparation sont organisés de 9h à 12h à la salle de la violette les mercredis, ouverts à tous, ainsi que dans les écoles, dans le cadre des activités périscolaires.

Un défilé festif au cœur de la ville

Le point d'orgue de cette préparation sera le grand défilé dans les rues de la ville, qui rassemblera habitants, associations, enfants et familles dans une ambiance festive et colorée.

Plus d'informations à venir.



En décembre, des actions autour de la laïcité dans les écoles

Toute la semaine du 8 décembre dernier, la Commune a commémoré les 120 ans de la loi de 1905 et rendu hommage à un pilier de notre République : la Laïcité.



Il y a 120 ans, la loi du 9 décembre 1905 affirmait un principe fondateur de notre République : la séparation des Églises et de l'État. Depuis, la laïcité garantit à chacun la liberté de conscience, assure la neutralité des institutions publiques et permet à tous les citoyens de vivre ensemble, dans le respect de leurs convictions.

La laïcité n'est ni une opinion, ni une option : c'est le cadre qui protège toutes les opinions. Elle est un héritage précieux et, plus que jamais, une exigence collective. Elle doit être comprise, transmise et incarnée, particulièrement à l'école, où se construisent les citoyens de demain.

Pour marquer cet anniversaire, la Commune du Teil a organisé toute la semaine plusieurs actions pédagogiques à destination des élèves et des adultes qui les accompagnent au quotidien :

► L'installation de l'escape game dédié à la Laïcité, pour lequel nous avons remporté le prix de la laïcité de la république française en 2021. Il a été installé dans les 3 écoles élémentaires pour les CM1 et CM2 et leur permettra d'échanger de manière ludique sur les thèmes de la laïcité, la pluralité et l'égalité.

► Un moment d'échanges d'information pour les personnels éducatifs, afin de clarifier les enjeux de laïcité à l'école, répondre aux interrogations et renforcer les repères nécessaires au quotidien.

► Un échange mené avec les Conseillers Municipaux Enfants lors de leur réunion mensuelle autour des fondements de la République, la compréhension de la loi de 1905 et l'importance du vivre-ensemble.

Éduquer à la laïcité, c'est donner à chaque jeune – et à tous ceux qui les accompagnent – les clés pour comprendre le monde, respecter chaque personne dans sa singularité et exercer une citoyenneté éclairée, libre et responsable.

En célébrant ce 120^{ème} anniversaire, la Commune a souhaité réaffirmer son attachement à ce principe qui nous unit, nous protège et nous élève : la laïcité, valeur vive de la République.



Sport scolaire Le cross des écoles se prépare en janvier

Le traditionnel cross des écoles est en préparation au Teil. Organisé par le service municipal des sports, cet événement sportif réunira les élèves du CP au CM2 des écoles publiques, qui enfileront leurs baskets pour participer à ce rendez-vous incontournable de l'année scolaire.

Les enfants prendront le départ autour du stade Émile-Deidier, après avoir choisi la distance qu'ils se sentiront capables de parcourir, comprise entre 1 300 et 2 400 mètres. Tout au long du parcours, ils pourront compter sur les encouragements de leurs camarades, de leurs enseignants et de certains parents, dans une ambiance à la fois sportive, conviviale et bienveillante.

Une préparation en amont avec les enseignants

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les élèves s'entraînent régulièrement à la course à pied avec leurs enseignants. Cette préparation permet à chacun de participer à son rythme, de se dépasser et de partager les valeurs du sport : effort, persévérance et esprit collectif.

Le cross des écoles est bien plus qu'une compétition : c'est un moment de partage et de convivialité, attendu chaque année par les enfants et les équipes éducatives.



Les partenaires SporTeil Jeunes ont remis les subventions aux clubs sportifs teillois pour la saison 2025/2026

Mi-décembre, les entreprises partenaires de SporTeil Jeunes ont réuni les clubs de la Commune pour la traditionnelle cérémonie de remise des chèques.



Pour cette nouvelle saison 2025/2026, l'association d'entrepreneurs locaux, présidée par Fabien Maldi, a attribué 22 500 € de subventions afin de soutenir la pratique sportive des jeunes dans les clubs, ainsi que des aides exceptionnelles destinées aux manifestations valorisant la ville du Teil.

L'occasion pour le Maire de remercier les partenaires de SporTeil Jeunes pour leur engagement sans faille auprès des jeunes sportifs teillois, et de saluer une nouvelle fois l'implication des bénévoles qui font vivre nos clubs au quotidien. Ce moment de rencontre entre entreprises locales et clubs sportifs illustre l'importance du tissu associatif et du soutien économique pour la vitalité sportive de notre Commune.

Merci aux partenaires SporTeil Jeunes et merci aux clubs sportifs teillois.

Le motoclub teillois toujours mobilisé contre le cancer avec « Une rose, un espoir »

Chaque année, le dernier samedi du mois d'avril, des motards venus de toute la France, et notamment les motards ardéchois, se mobilisent pour une action solidaire devenue incontournable : offrir une rose en échange d'un don au profit de la Ligue contre le cancer. Le Moto Club du Teil participe activement à cette mobilisation nationale.



En 2025, la tradition a une nouvelle fois été respectée. Une quarantaine de motards du Teil et des environs se sont relayés devant les commerces et institutions des communes du Teil, d'Aubignas, de Villeneuve-de-Berg, d'Alba-la-Romaine, de Saint-Didier-sous-Aubenas et de Vesseaux, afin de proposer une rose aux habitants.

Une mobilisation solidaire d'ampleur

Une rose offerte en échange d'un don minimum de 2 € : grâce à cette générosité, 65 000 € ont été collectés en une seule journée par les motards ardéchois.

Au niveau national, ce sont près de 1,2 million d'euros qui ont été récoltés. L'intégralité des fonds est reversée à la recherche contre le cancer, au bénéfice de chercheurs répartis sur l'ensemble du territoire.

À noter que l'association des motards constitue aujourd'hui le premier donateur privé en faveur de la recherche contre le cancer.

Un engagement collectif, en amont comme le jour J

Le jeudi matin précédent l'événement, une centaine de bénévoles se réunissent pour la traditionnelle « mise en cravate » des 40 000 roses, soigneusement emballées dans du cellophane, nécessaires pour la journée du samedi. En complément de la distribution sur la voie publique, de nombreuses roses sont également proposées en prévente. Des établissements tels que maisons de retraite, hôpitaux, cliniques, supermarchés ou entreprises commandent ainsi des roses à l'avance pour les offrir à leur personnel ou à leurs clients.

Une journée placée sous le signe de la convivialité

La journée débute par un café offert par la municipalité du Teil, suivi d'un briefing sur le déroulement de l'action, avant que chacun ne rejoigne son point de distribution. À midi, comme en 2025, Madame la Maire de Villeneuve-de-Berg a accueilli les motards teillois sous la halle du village pour un repas convivial, partagé à partir des plats apportés par chacun. En soirée, près de 200 motards ardéchois se sont retrouvés dans une salle à Beauchastel pour clôturer cette journée placée sous le signe de la solidarité et du partage.

Le Rendez-vous est déjà pris en 2026

Le samedi 25 avril 2026, lorsque vous irez acheter votre pain, votre journal ou faire quelques courses, pensez à prévoir quelques euros de plus pour repartir avec une rose « offerte » par les motards teillois... et contribuer, vous aussi, à faire avancer la recherche.

Amicale Boules Mélas La Violette - Un moment convivial autour d'une dégustation d'huîtres

L'Amicale Boules Mélas La Violette a récemment organisé un temps convivial réunissant l'ensemble de ses membres autour d'une dégustation d'huîtres.

Ce rendez-vous chaleureux a permis aux boulistes de se retrouver dans une ambiance détendue, d'échanger et de partager un bon moment ensemble, en dehors des terrains. Une parenthèse conviviale appréciée de tous, illustrant parfaitement l'esprit associatif et la solidarité qui animent le club. Avant de célébrer les fêtes de fin d'année en famille, cette rencontre a offert l'occasion de renforcer les liens entre les adhérents et de clôturer l'année sportive sur une note festive et conviviale.



Rallye automobile - Une fin de saison exceptionnelle pour Raphaël Astier

Le pilote teillois Raphaël Astier, accompagné de son copilote Denis Vauclare, conclut la saison 2025 de la plus belle des manières avec un podium au Rallye du Var 2025, le 30 novembre dernier, au volant de son Alpine.



Ce résultat prestigieux vient couronner une année remarquable, déjà marquée un mois plus tôt par le titre de Champion de France des Rallyes – 2 Roues Motrices 2025, décroché lors du Rallye des Cévennes. Une performance de très haut niveau qui confirme, une fois encore, le talent et la régularité du duo.

Une saison sans faute

Tout au long de l'année, Raphaël Astier et Denis Vauclare ont fait preuve d'un esprit de compétition exemplaire. Cette saison 2025 s'achève ainsi sur un sans-faute, faisant rayonner Le Teil bien au-delà de nos frontières.

Cap sur 2026

Après cette année exceptionnelle, place désormais à la saison 2026, avec de nouveaux défis et, sans nul doute, de nouvelles ambitions. La Ville du Teil adresse ses plus sincères félicitations à Raphaël Astier et Denis Vauclare et leur souhaite pleine réussite pour la suite de leur parcours sportif.

location de vélo activiteil : un nouveau service à l'atelier du vélo !

L'Atelier du Vélo
3 rue Boissy d'Anglas
atelierdulveloactiviteil.fr

LOCATION DE VÉLOS
Heures d'ouverture : Semaine : 8h - 17h Week-end : 8h - 18h

ASSISTANCE 7J/7
06 01 77 07 42

Notre équipe vous aide à rouler sereinement

TYPES DE VÉLOS DISPONIBLES
Vélos adultes musculaires 10€/jour
Vélos adultes électriques 25€/jour
Vélos enfants 7€/jour

ACCESSOIRES
Siège enfant
Barre de tractage

Ardèche LE DÉPARTEMENT
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Le Teil

L'atelier du vélo d'Activiteil élargit son offre et propose désormais la location de vélos, ici au Teil ! Une belle occasion de flâner sur la Via Ardèche, de profiter des paysages et de prendre l'air, en semaine comme le week-end. Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur l'affiche ci-dessous. N'hésitez pas à les contacter pour plus d'infos ! À vos vélos !

AGENDA



► Tous les samedis - De 7h à 13h

VIDE-GRENIER

À côté du Boulo drome Marc Jouve
(sous le boulo drome en cas de pluie)

Pour toutes informations ou renseignements :

07 43 60 37 88

Tarif : 10 € la voiture - 13 € la voiture + remorque
13 € le fourgon

► Vendredi 23 janvier - 19h00

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Salle Paul Avon

► Vendredi 30 janvier - 20h30

CONCERT TONALITEIL

- Salle Paul Avon

► Samedi 31 janvier - 19h30 Ouverture des portes à 18h30

LOTO de l'ENSEMBLE SCOLAIRE GABRIEL LONGUEVILLE
salle Paul Avon

► Dimanche 1^{er} février - 14h00 Ouverture des portes à 13h30

LOTO DU HB07 - salle Paul Avon

► Samedi 07 février - De 9h30 à 11h00

PERMANENCE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Salle du Conseil - Hôtel de Ville

► Samedi 07 février - 11h00

CÉRÉMONIE DE POSE ET DE BÉNÉDICTION DE LA 1^{ère} PIERRE DE L'ÉGLISE

- HPlace Jean Macé

► Lundi 23 février - 18h00

CONSEIL MUNICIPAL

- Salle du Conseil - Hôtel de ville

 **Collectes de Sang**
2026

LE TEIL
Salle Paul Avon

Jeudi 19 février de 15h à 19h
Mardi 21 avril de 15h à 19h
Mardi 16 juin de 8h à 12h30
Mardi 18 août de 8h à 12h30
Mardi 20 octobre de 15h à 19h
Mardi 22 décembre de 15h à 19h

Prenez rendez-vous :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
04 75 82 44 05
dondesang.efs.sante.fr

CRUAS
Salle des fêtes
Ven. 18 septembre
de 15h30 à 18h30

ALBA
Salle polyvalente
Lundi 26 octobre
de 16h à 19h





► Jeudi 05 mars - 20h00

« L'ABÉCÉDAIRE MUSICAL » COMÉDIE DE VALENCE

Interprété par Jeanne Bleuse (piano et voix) et Julien Boutin (violon et voix) à la Caravane Monde



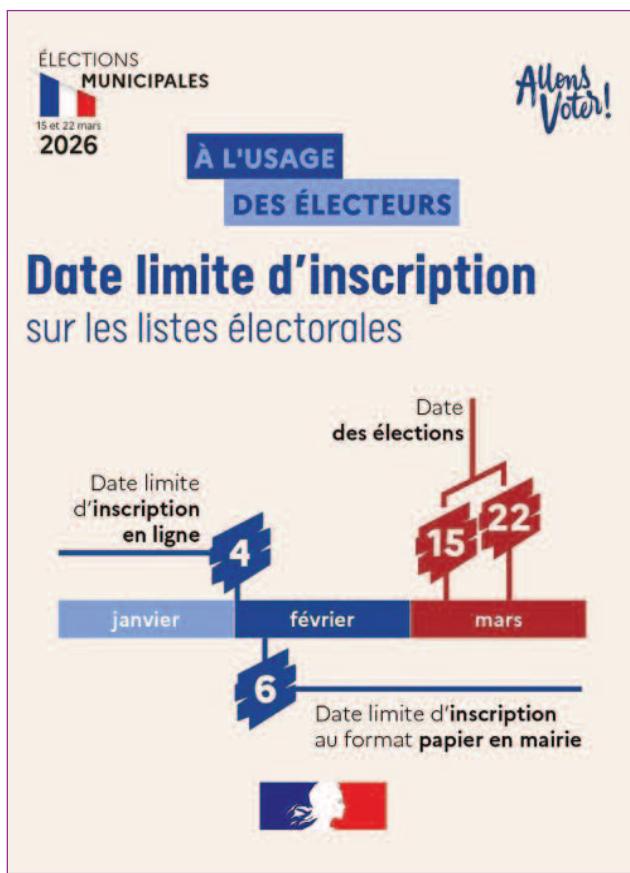
► Samedi 07 mars - De 9h30 à 11h00

PERMANENCE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Salle du Conseil – Hôtel de Ville

► Dimanche 15 mars 2026 et Dimanche 22 mars 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES



► Jeudi 19 mars

63ÈME ANNIVERSAIRE DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

- 18h00 : Rendez-vous à la stèle du cimetière
- 18h15 : A la stèle provisoire / parking Fabre

► Samedi 28 mars

CARNAVAL !

Au Parc Laparel.

Horaires à venir.

Ateliers de préparation tous les mercredis de 9h00 à 12h00, Salle de la violette



Les ateliers de préparation du CARNAVAL





La commune du Teil vous propose des ateliers de création de Carnaval avec l'association Esprit Recup. Petits et grands sont les bienvenus !

Dès le

21 janvier 2026

Tous les mercredis de 9h à 12h

* Sauf pendant les vacances scolaires

GRATUIT !



Salle du Secours Populaire - 5 rue Colette Bonzo



Informations : sandrine.faure@leteil.fr / 04 75 49 63 28

Retrouvez toutes nos infos sur le site : www.mairie-le-teil.fr

P. 21

MAG D'INFO'... DE LA VILLE DU TEIL / N°55 / JANVIER 2026



► Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

Chères Teilloises, chers Teillois,

À l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Que 2026 vous apporte santé, sérénité et réussite, à vous et à vos proches.

En ce début d'année, la France traverse une période marquée par de fortes tensions sociales et économiques. Nous sommes témoins des grèves des agriculteurs, des mouvements dans le secteur médical, et plus largement d'un sentiment de malaise dans plusieurs professions. Ces situations rappellent combien la période est complexe et combien la responsabilité des élus locaux est d'agir pour assurer la continuité des services publics et le soutien quotidien aux habitants, même dans un contexte national difficile.

Dans ce cadre, notre action se poursuit. Ce début d'année 2026 s'inscrit dans la continuité du travail engagé pour la reconstruction de notre ville, à la suite du séisme du 11 novembre 2019. Plusieurs chantiers ont démarré en ce début janvier ou se poursuivent.

Parmi les temps forts, la pose de la première pierre de la nouvelle église, prévue le 7 février, constitue une étape particulièrement symbolique de la reconstruction de notre ville. L'édifice précédent, gravement endommagé par le séisme, avait dû être déconstruit pour des raisons de sécurité. Cette décision nécessaire a permis d'engager un projet de reconstruction répondant aux exigences actuelles.

La nouvelle église permettra de disposer d'un édifice plus sécurisé, conforme aux différentes normes en vigueur - notamment sismiques et d'accessibilité. Elle offrira également un bâtiment plus fonctionnel, moins énergivore, et pleinement intégré au projet de rénovation de la place Jean Macé.

Malgré ce contexte national complexe, nous poursuivons notre engagement pour faire avancer les projets de reconstruction et d'aménagement, accompagner la transformation de la ville et répondre aux besoins du quotidien.

Bonne année 2026 à tous !

► Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

« Fortement endommagée par le séisme » dixit le maire, l'église ND de l'Assomption était-elle réparable ?

En l'absence de défaut de verticalité constaté du bâtiment la question de sa réparabilité s'est posée à l'assureur des biens communaux qui en a estimé le coût supérieur ou = à 3 000 000 €.

Cependant c'est le maire SEUL qui, sans recourir à une expertise approfondie ni même à l'assemblée délibérante a négocié une indemnisation à 2 500 000 € scellant ainsi le sort de l'église : sa destruction !

► Alain Laville Tribune de l'opposition

La pause de la première pierre de l'église n'est en somme qu'un détail de l'histoire de Notre Dame de l'Assomption! Ce qui serait important c'est la pause de la dernière, hélas non programmée! En fait de report en report 6 ans après le séisme nous n'avons pas évolué d'un iota! Notre Dame zéro pointé église de Mélas idem! écoles sans clim! Réseau routier existant! Façades délabrées! Circulation catastrophique! Cadeaux de Noël des séniors supercherie! Décorations de Noël triple zéro! Ce n'est plus un bilan c'est la décrépitude à ciel ouvert!

► Sophie Lorenzo, Bernard Gleyze

Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

► Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.



Notes

Une question ? Une manifestation à signaler ?
Une seule adresse mail : communication@leteil.fr



Pompes Funèbres Marbrerie Teilloises

Organisation Complète d'obsèques
Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

⌚ 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

AMBULANCES TEILLOISES TAXI - VSL



04 75 52 17 45



7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
E-mail: contact@etscombet.fr

Groupe COMBET

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE



ENTREPRISE PARTENAIRE DE LA VIE LOCALE

LAFARGE CIMENTS - Usine du Teil
4369 Route du Teil - 07220 VIVIERS
Tél. 04 75 49 50 00

www.lafarge.fr

Cabinet Assurances & Finances ROUX & HAOND



Allianz
Agents généraux indépendants

MONTÉLIMAR - PIERRELATTE - LE TEIL
04 75 51 97 30 04 75 04 05 15 04 75 49 06 66



DÉPÔT LEGAL À PARUTION
Régie publicitaire :
04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR
Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg
L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues
dans ce bulletin et tient à rappeler par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

GROUPE BRAJA



Aujourd'hui, notre Groupe est fort de :

- 700 salariés
- 14 sociétés de travaux
- 1 laboratoire central agréé Laboroute
- 11 postes d'enrobage
- 1 usine de liants

Nos activités :

- Aménagement Publics
- Travaux routiers
- Electrification et éclairage public
- Réseaux humides
- Espaces verts

BRAJA VESIGNE

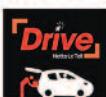
Siège Social : 21 Av. F. Mistral - 84100 ORANGE
Tél. : 04 90 34 34 42 - brajavesigne.fr



**2 SUPERMARCHÉS
NETTO POUR ENCORE
MIEUX VOUS SERVIR**

OUVERT 7j/7

De 8h30 à 19h30
Dimanche 8h30 à 12h30



COMMANDÉZ SUR
www.netto-leteil.fr

Rue Louis Lacotte

Quartier La Violette

04 75 49 04 46

04 75 01 41 48



STATION SERVICE 24H/24

PAIEMENT PAR CB ET ESPÈCES* (*en magasin)
NETTO LA VIOLETTE



Intermarché
LE TEIL



Suivez-nous
sur
Intermarché
Le Teil



le DRIVE
Intermarché

**LIVRAISON
À DOMICILE**

ZAC LA ROTONDE, 455 CHEMIN DU DÉPOT
07400 LE TEIL - Tél. 04 75 98 08 60

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 19H30
DIMANCHE : DE 8H30 à 12H30

RAMPA
Travaux Publics
GROUPE RAMPA
Bâtisseurs d'Environnement
depuis 1925 !

**1 GROUPE,
4 MÉTIERS**
au service de notre territoire !

EAU
ÉNERGIE
IMMOBILIER
PRÉFABRICATION

Retrouvez-nous sur
www.rampa.fr

BRICOMARCHÉ
+ DE FIDÉLITÉ POUR + D'AVANTAGE

www.bricomarche.com

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI 9H-12H / 14H-19H

OUVERT DIMANCHE MATIN

ZA LA ROTONDE LE TEIL - 04 75 49 65 70